



© Yann Cachet

Une ville attentive à toutes et tous

Poitiers, une ville plus solidaire

Face à la précarité grandissante d'une partie de la population, la solidarité doit être au cœur des politiques municipales. Les besoins sont multiples, et croissants, pour accompagner les plus fragiles de notre territoire. Il s'agit aussi d'assurer, à chaque âge de la vie, à chaque situation familiale, l'accompagnement d'un service public de proximité.

RÉPONDRE À LA PRÉCARITÉ

22,4 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Priorité pour les plus pauvres : l'aide alimentaire, pour laquelle les besoins seront encore croissants en 2025. **Les subventions de la collectivité dédiées aux associations et épiceries sociales ont augmenté** depuis 2020. Des aides à l'investissement ont aussi permis le renforcement des locaux des Restos du Cœur, de l'épicerie sociale de Cap Sud, ou encore la création à venir d'une épicerie sociale à Beaulieu, avec la Croix Rouge. Ainsi, **chaque quartier sera désormais couvert par une épicerie sociale.**

Ouvrir des accueils de jour est indispensable pour les personnes les plus précaires. Avec le soutien de la Ville et du CCAS :

- Dès 2020 pendant 4 hivers, la halte-répit a accueilli les personnes à la rue.
- En 2023, l'accueil de jour du Secours Catholique, qui a déménagé rue de la Marne, a pris le relais.
- Un second accueil, orienté plutôt vers les familles avec enfants, vient d'ouvrir avenue de la Libération avec la Croix-Rouge.

L'accueil médico-social du Relais Georges Charbonnier prend en charge, quant à lui, les personnes privées de droit commun, en particulier pour l'accès aux droits en santé. **Depuis 2020, ses conditions d'accueil ont été améliorées avec 3 recrutements** (un travailleur social supplémentaire et deux médiateurs), et la Ville de Poitiers s'engage fortement pour y conforter la présence médicale du CHU.

Le CCAS, au service de l'humain

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), avec ses quatre pôles d'activités, concerne toute la population : grand âge, petite enfance, service d'action sociale et santé.

ACCUEILLIR À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Le CCAS assure une forte présence du service public auprès des habitants à toutes les étapes de leur vie. De la petite enfance au grand âge, l'accueil et la solidarité sont privilégiés à Poitiers. Avec 12 crèches, 2 EHPAD, 4 résidences autonomie, le Relais des sens spécialisé dans l'accueil des personnes atteintes d'Alzheimer... c'est autant de liens sociaux préservés.

Le rôle important et quotidien du CCAS a poussé la Ville de Poitiers à lancer en 2023 un vaste plan pour réhabiliter l'accueil et les locaux, devenus vétustes et trop étroits. Plus de 3 millions d'euros ont été investis pour la rénovation et la création d'une extension de 200 m², intégrant le matériau chanvre dans la construction. Objectif : offrir de meilleures conditions d'accueil aux bénéficiaires, et de travail aux équipes dès 2026, date de la fin des travaux.



Le CCAS en chiffres

700 agentes
et agents

4 résidences
autonomie

12 crèches

2 EHPAD

QUELS DISPOSITIFS SONT EN PLACE POUR LES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ ?

Boire un café, aller aux toilettes, prendre une douche, recharger son téléphone, laver ses vêtements. Ces gestes du quotidien n'ont rien d'anodin pour les personnes en grande précarité. À défaut d'effacer leurs difficultés, la Ville œuvre aux côtés des acteurs de la solidarité pour essayer au moins de les amoindrir. Après l'ouverture de 4 haltes répit temporaires et 5 années de travail avec les acteurs institutionnels et associatifs, la Ville accompagne l'Accueil de jour professionnel de la Croix Rouge de l'avenue de la Libération, qui vient compléter l'offre existante.

Coralie Breuillé-Jean,
adjointe aux solidarités et à la
santé et vice-présidente du CCAS



La santé : un droit à sécuriser

À Poitiers, comme ailleurs en France, **l'accès à la santé est un défi quotidien pour de nombreux habitants**. L'action de la municipalité est inscrite dans le Contrat local de santé, signé par différents partenaires hospitaliers et institutionnels. Un lien privilégié est matérialisé avec le CHU, dans une convention de partenariat avec le service de santé publique de l'hôpital, notamment l'espace de prévention La Vie, La Santé, ainsi qu'avec l'hôpital Laborit dans le cadre du Conseil Local de Santé mentale

Priorité du mandat : sécuriser et renforcer la présence médicale dans tous les quartiers de Poitiers. Une "Cellule santé" a été créée, permettant d'offrir un point d'accompagnement unique pour les professionnels porteurs de projet. Elle a notamment permis d'accompagner la finalisation du projet de Maison de santé des Couronneries, qui devrait voir le jour en 2028.

Le lancement d'une mutuelle communale en 2025 permet également aux poitevins de bénéficier d'une offre sécurisée et de confiance, permettant d'améliorer l'accès aux soins médicaux.



Un Comité des usagers du CCAS

Les personnes accompagnées par le CCAS peuvent désormais participer à la politique de l'institution, via un Comité des usagers. Dans le prolongement des espaces de participation citoyenne, cette instance consultative permet l'écoute des premiers concernés par les dispositifs, experts de leurs réalités du quotidien, et le recueil de leurs propositions pour améliorer la réponse à leurs besoins. Les thématiques du numérique, de cafés réparation, de l'aide à la gestion budgétaire, ou encore de «par-aidance» font partie des premiers sujets de travail retenus.

En chiffre

507

c'est le nombre de places dans les 12 crèches collectives de la Ville de Poitiers. Destinés aux enfants de 0 à 3 ans, ces établis-

sements proposent différents modes de garde. Des accueils variés qui peuvent prendre des formes très innovantes comme c'est le cas à la nouvelle crèche Pauline-Kergomard ouverte à Saint-Éloi. Depuis septembre, elle permet aux parents sans emploi, souvent exclus de ce mode de garde, de bénéficier d'une place en crèche pour leur permettre de chercher un emploi.

QUEL EST LE PRINCIPE DE LA POLITIQUE MUNICIPALE D'HOSPITALITÉ ?

Elle repose sur le principe de fraternité consacré par le Conseil constitutionnel en mobilisant différents dispositifs pour l'inclusion des personnes exilées. Elle a été prolongée par la signature avec l'État d'un contrat territorial pour l'accueil et l'intégration. La politique d'hospitalité soutient l'accès au logement de familles sans titre de séjour dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de la Ville à travers des aides directes, la mise à disposition de logements municipaux et de logements temporaires dans le parc social. Aujourd'hui, 78 personnes sont ainsi logées, via l'association « 100 pour 1 Vienne » que nous soutenons financièrement.

Vincent Gatel,
adjoint à la ville
accueillante



Poitiers, ville amie des aînés

Anticiper les besoins des personnes les plus âgées pour qu'elles puissent continuer d'être actives, entourées et épanouies à Poitiers, tel est le cap donné.

En 2021, la Ville de Poitiers a adhéré au réseau Ville amie des Aînés. Objectif ? Mieux prendre en compte les besoins des aînés dans la Ville, par leur participation active aux politiques qui les concernent.

Priorité du CCAS : la lutte contre l'isolement, triste fléau qui touche une part de plus en plus importante des aînés dans nos villes. Dès 2022, un service d'animation à domicile a été mis en place. Fort de ce succès, c'est une Maison des aînés, un espace dédié aux activités du CCAS mais aussi d'associations, qui ouvrira ses portes en 2026.

Des actions viennent aussi **ponctuer le quotidien des résidents des établissements publics**, à l'image du programme de Wii Bowling silver Geek, ou encore du dispositif Pass'âges qui permet, sur le temps périscolaire, aux enfants de rendre visite aux pensionnaires des résidences autonomie et EHPAD pour partager des jeux ou un goûter.

BOUFFÉE D'OXYGÈNE

Dans l'esprit du dispositif Vacances pour toutes et tous, la Ville a **lancé en 2024 une offre de séjours à la journée dédiée aux plus de 62 ans**, ainsi que leurs aidants. Ce sont pas moins de 10 séjours qui se déroulent encore cette année avec des départs dans le Marais poitevin, au Château de Villandry ou encore à Saintes, entre train et bateau.

« Agence de voyage en tourisme social et responsable basée à Poitiers, nous levons les freins à l'accès aux vacances. Depuis 2020, nous travaillons avec la Ville et le succès a tout de suite été au rendez-vous : preuve que l'accès aux vacances est un réel enjeu de société. Depuis 2024, des sorties spécifiques sont

proposées aux aînés, pour découvrir des terroirs et passer du bon temps en compagnie des autres participants ! Les itinéraires sont calculés pour être très accessibles en termes de mobilité. »

Nadège Ailhaud, directrice d'Ekitour, partenaire de la Ville pour Vacances pour toutes et tous



©Yann Gachet

Créé il y a trois ans à la suite de consultations, **le service d'animation à domicile** est une pépite du CCAS. Partant du constat que certaines personnes n'étaient plus en mesure de s'adonner à des choses simples comme sortir de chez soi, faire un jeu ou encore partager un café avec une connaissance, le CCAS a recruté une personne dédiée pour lutter contre l'isolement.



©Claire Marquis

Une maison des aînés début 2026

Papoter, boire un verre, jouer aux cartes, tricoter, cuisiner, faire du sport... Située rue du Doyenné, la Maison des aînés ouvrira ses portes en 2026 avec un objectif : être aux petits soins des aînés. Et répondre à leurs attentes. Pensée comme un lieu ressource, d'échange, d'information, de lien social et de loisirs par le CCAS, elle réunira de nombreux services et activités en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs. Comme l'UPAR (Union poitevine des actions pour les retraités) qui y proposera ses activités de loisirs.

UNE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE DANS L'ÉCOQUARTIER DES MONTGORGES

Le projet répond à la volonté de proposer aux plus de 60 ans un autre type d'habitat, plus en lien avec les attentes d'aujourd'hui. Les 30 appartements seront adaptés aux aînés, avec une salle commune et 1 animateur du CCAS. L'habitat sera ouvert sur l'extérieur, les personnes du quartier seront invitées à utiliser la salle commune et une crèche sera à côté afin de privilégier les échanges vertueux entre la petite enfance et les seniors.

Laurence Dauray-Reig,
conseillère municipale déléguée
aux aînés



©Yann Gachet



Viser l'égalité : un engagement collectif

Violences sexistes et sexuelles (VSS), discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, à la nationalité... La Ville s'engage dans les mobilisations et soutient les actions des associations engagées sur le territoire.

Créé en 2022 sous l'impulsion de la Ville qui en assure la coordination, **le réseau « Poitiers se mobilise »** et réunit aujourd'hui **78 acteurs engagés : institutions, associations, citoyens... pour croiser les expertises et fédérer les énergies dans la lutte contre les discriminations.**

Avec une enveloppe de subventions doublée en 2021 et maintenue aujourd'hui à 40 000 €, la Ville soutient les acteurs de terrain : le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), le planning familial ou encore des événements comme la marche des fiertés ou la

Queer week. Campagne sur le consentement ou encore lutte contre la précarité menstruelle avec le collectif « *Gentils coquelicots mesdames* » du CCAS : la collectivité s'engage.

Autre levier : la prévention, notamment auprès des plus jeunes, pour prévenir les stéréotypes de genre, avec le développement d'un parcours citoyen de lutte contre les discriminations dans les écoles élémentaires, les ateliers « *sexploration* » coordonnés par le CCAS auprès des collégiens ou encore le soutien de projets éducatifs autour de l'égalité dans le périscolaire...



Dialogue et proximité pour apaiser

Pour une présence humaine de terrain renforcée, la Ville a conforté les effectifs et réorganisé les missions de sa police municipale.

La Ville de Poitiers dispose d'une Police municipale aujourd'hui composée de 15 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et 32 policiers. L'enjeu, en 2020 : conforter les effectifs en fidélisant les agents, et gagner en efficacité et proximité. Une réorganisation a été conduite, avec les agents. Elle a permis la mise en œuvre de 3 groupes spécialisés :

- **Proximité** : trois brigades (VTT, pédestre, environnement) qui interviennent sur les dégradations, les incivilités, les occupations non autorisées d'espaces publics, la prévention d'actes malveillants ou dangereux, la sécurisation du Clain.
- **Tranquillité publique** : agents en charge de la surveillance urbaine, des atteintes aux biens et aux personnes.
- **Circulation** : agents piétons et deux brigades motorisées missionnés pour faire respecter le code de la route, notamment aux entrées et sorties d'écoles, et lutter contre le stationnement gênant.

Une brigade cynophile a également été préfigurée.



Une convention de coopération entre la Police nationale et la Police municipale a permis de renforcer la coordination entre les équipes des deux institutions.

Enfin, en matière d'équipements, la Ville de Poitiers et la Préfecture de la Vienne ont convenu, en complément des équipements pré-existants, de **tester la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance sur le quartier de la gare**, visant à répondre aux problématiques récurrentes d'insécurité et de délinquance rencontrées par les usagers de l'espace public.

QUEL EST LE RÔLE D'UNE VILLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ?

C'est de cette question que nous sommes partis pour refonder notre Police municipale et renforcer ses effectifs ces dernières années. Désormais, ce sont 32 policiers et 15 ASVP aux missions bien définies de proximité, tranquillité publique et circulation qui sillonnent les rues et routes de la ville, en accompagnement de nos politiques publiques et avant tout au service de la tranquillité et de la sécurité. En lien avec une multitude d'acteurs locaux, notamment les médiateurs et les éducateurs, elle joue désormais pleinement son rôle de garante de la sécurité en ayant augmenté son temps de présence sur le terrain. Les agents sont mieux valorisés car ils mènent des actions de qualité qui ne passent pas inaperçues auprès de la population. Notre Police municipale attire des profils qui veulent rester et s'investir. C'est bien le signe que l'institution a retrouvé du sens.

Amir Mistrih, adjoint à la médiation, la sécurité, à la tranquillité publique et aux stationnements



La médiation au service du dialogue

Depuis janvier 2025, une équipe de 8 médiateurs sillonne la ville pour apaiser les conflits du quotidien.

Avec l'objectif de prévenir et réguler les petites tensions du quotidien, et **d'encourager les liens sociaux apaisés dans la ville**, Grand Poitiers, la Ville de Poitiers, Vitalis, Ekidom, Habitat de la Vienne, Poitou Habitat Jeunes et l'État ont décidé, sous la forme

d'un Groupement d'intérêt public (GIP), de créer un **service de médiation sociale**. Disposant d'un local place Coimbra (Couronneries), **les médiateurs, qui interviennent dans tous les quartiers de la ville** mais également dans les bus, ont pour mission d'apaiser les situations conflictuelles en intervenant auprès des parties concernées dès leur apparition. C'était un engagement fort de la priorité quartiers portée par la municipalité.